

HANDIRECT-ion du dépistage

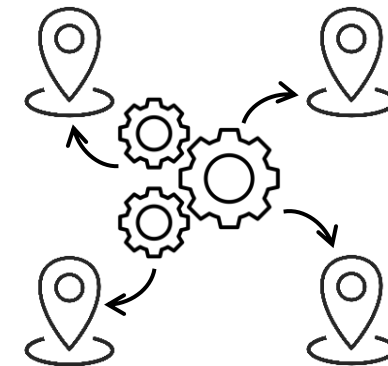
Soutenir la participation au dépistage organisé du cancer colorectal des personnes accompagnées en établissement médico-social



HANDIRECT ?

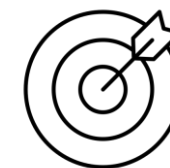
C'est quoi ?

C'est une expérimentation d'« aller-vers » par le déploiement d'un plan d'actions dans quatre régions (Ile-de-France, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).



Pour faire quoi ?

Promouvoir la santé des personnes en situation de handicap vieillissantes en établissement médico-social en améliorant la participation au dépistage organisé du cancer colorectal.



Qui finance ?

Le projet-étude HANDIRECT est **financé par l'INCa** (de janvier 2024 à décembre 2025).



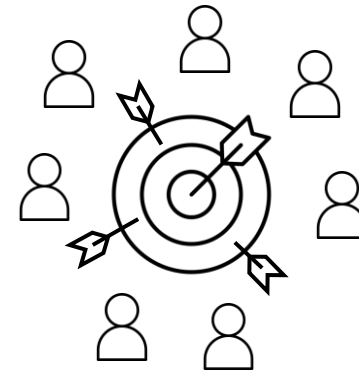
Réalisé par qui ?

Coordonné par **l'ANCREAI**, en étroite collaboration avec les **CREAI** et les **CRCDC**.



HANDIRECT : les objectifs ?

- **Les objectifs du projet-étude sont :**
 - Tester une méthodologie pour la généraliser à l'échelle nationale en évaluant la mise en place d'un plan d'actions dans des établissements pilotes par rapport à des établissements témoins*.
 - Mettre en place des actions d'aller-vers dans des établissements médico-sociaux pour sensibiliser et former des personnes en situation de handicap de la tranche d'âge 50-74 ans, des professionnels médico-sociaux et des aidants et tuteurs qui peuvent les accompagner au dépistage organisé du cancer colorectal.



* Un établissement **pilote** bénéficie du plan d'actions HANDIRECT. Un établissement **témoin** ne bénéficie pas du plan d'actions HANDIRECT.